

**Département de la Corrèze  
Commune de SAINT AUGUSTIN**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023-84**

**Séance du 20 décembre 2023**

Date de convocation :

12 décembre 2023

Membres en exercice : 10

Présents : 10

Représentés : 0

Votants : 10

Exprimés : 10

Votes Pour : 10

Vote Contre : 0

Le 20 décembre 2023 à 18H30, le Conseil Municipal de Saint Augustin, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Marcel AUBOIROUX

Présents : Mrs Auboiroux, Broussolle, Leclerc, Bouillon, Martinie, Maison, Mmes Monédière, Bénesteau, Géraudie, Bourzeix.

Lucille Bénesteau a été désigné(e) secrétaire de séance.

**Objet : Loyers au 1<sup>er</sup> janvier 2024**

Dans un courrier de la préfecture reçu en date du 24 novembre 2023, les taux concernant les loyers sont de 3,50%.

Le Conseil Municipal décide les loyers mensuels suivants à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024

Logement 1 : 244,97 € + 60 € de chauffage soit 304,97 €

Logement 2 : 312,47 €

Logement 3 : 433,55 €

Logement poste : 438,37 € + 60 € de chauffage soit 498,37 €

Le Maire

M. AUBOIROUX

